

**Le Vice Président du Conseil régional de Picardie en charge des lycées  
Aux organisations représentatives des personnels de l'Éducation Nationale, des lycées  
agricoles, des parents d'élèves, des agents techniques des lycées  
Voici la motion votée en Session ce vendredi 13 mars 2009 par élus de la majorité du Conseil  
Régional de Picardie portant sur le système éducatif.**

**Motion du Conseil Régional de Picardie  
portant sur le système éducatif**

Le Conseil Régional de Picardie, réuni en session ordinaire le 13 mars 2009,

Considérant l'engagement de notre assemblée, affirmé dans le Plan Régional d'Éducation et de Formation, d'élever le niveau de formation de tous les jeunes Picards sur l'ensemble du territoire régional

- Refuse la remise en cause du service public de l'Éducation Nationale et de l'enseignement Agricole contenu dans les projets de réforme du gouvernement : refonte des programmes, réforme des lycées, disparition envisagée de l'école maternelle, suppression des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED).
- Rappelle son opposition à la réforme bâclée de la voie professionnelle, notamment à la généralisation accélérée du Baccalauréat professionnel en 3 ans, qui risque d'entraîner la disparition progressive des offres de qualification de niveau 5.
- Déploie qu'en cas de désaccord sur l'offre de formation professionnelle, c'est l'Etat qui décide en dernier ressort, sans en assumer les conséquences financières.
- Dénonce la volonté du chef de l'Etat et du gouvernement de se servir de la carte des formations pour réduire les effectifs des enseignants dans une vision d'économies budgétaires, et sans prendre en compte les situations territoriales très inégalitaires.
- Condamne la gestion purement comptable du système éducatif et la réduction drastique des financements qui lui sont consacrés dans les lycées d'enseignement général, professionnels et agricoles publics.
- Apporte, pour le même motif, son soutien aux étudiants et enseignants chercheurs de Picardie, en lutte contre la loi LRU, la réforme du statut des enseignants chercheurs et des IUFM.

Depuis 2004, le Conseil Régional fait le pari de la jeunesse, en investissant massivement dans des programmes immobiliers importants de reconstruction et de rénovation (600 Millions d'Euros en autorisations de programme, 300 en crédits de paiement), et dans des équipements performants, en aidant directement chaque lycéen avec la carte Cursus-Picardie, en accompagnant les élèves dans les procédures d'orientation, en mobilisant contre le décrochage scolaire, enfin en préservant les emplois des agents techniques des lycées dont il a la charge, là où l'Etat depuis des années supprime des milliers de postes d'enseignants et d'encadrants.

Le Conseil Régional adresse à la communauté éducative un message de soutien et exige que le droit à l'éducation pour tous soit respecté. Il rappelle son engagement pour le développement du service public d'éducation et de formation.